

GROUPE « PATRIOTES POUR L'EUROPE »

DELEGATION FRANCAISE

APPEL D'OFFRES

**Prestation de services pour la gestion des réseaux sociaux et services connexes
pour la Délégation française et un nombre limité de députés
du groupe des Patriotes pour l'Europe**

LETTRE D'INVITATION À SOUMISSIONNER

[FR_26_02]

Bruxelles, le 17/03/2026

Objet : Appel d'offres pour la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire de prestation de services pour la gestion des réseaux sociaux et services connexes pour la Délégation française et un nombre limité de députés du groupe des Patriotes pour l'Europe

Madame, Monsieur,

Le groupe « PATRIOTES POUR L'EUROPE » au Parlement européen organise une procédure d'appel d'offres pour la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire de prestation de services pour la gestion des réseaux sociaux et services connexes pour la Délégation française et un nombre limité de députés du groupe des Patriotes pour l'Europe (maximum de huit (8) députés).

À l'issue de la présente procédure, des bons de commandes - seront émis auprès du titulaire, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'au 31/03/2029. Les commandes seront passées au fur et à mesure des besoins.

Eu égard aux spécificités du présent marché, il est dérogé au principe d'allotissement. En effet, une dévolution du marché en lots séparés aurait pour conséquence de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations.

Veuillez trouver ci-joints les documents de passation de marché relatifs à ce contrat, qui fournissent les informations nécessaires si vous décidez de soumettre une offre. L'ensemble de ces documents est également disponible sur le site internet des Patriotes pour l'Europe (<https://www.patriotsforeurope.eu/>), rubrique « Appels d'offres ». Ces documents sont les suivants :

- La présente invitation à soumissionner, qui présente les informations nécessaires pour participer ;
- Les conditions de soumission d'une offre reprenant les informations nécessaires pour participer à cet appel d'offres ;
- Le cahier des charges et ses annexes, fournissant des informations détaillées sur l'objet du contrat, les spécifications techniques, les critères d'exclusion, de sélection et d'attribution, ainsi que les documents justificatifs et annexes que vous devez soumettre avec votre offre ;
- Le projet de contrat-cadre de prestations de services. Le contrat sera soumis au droit belge ; les tribunaux de la juridiction de la Cour d'appel de Bruxelles seront exclusivement compétents.

Si vous êtes intéressé(e) par cette procédure d'appel d'offres, veuillez soumettre votre offre dans l'une des langues officielles de l'Union européenne (anglais ou français) avant la date limite indiquée dans cette invitation.

Conflits d'intérêts

En acceptant cet engagement, le groupe « PATRIOTESPOUR L'EUROPE » comprend que le soumissionnaire n'acceptera pas d'effectuer d'autres travaux susceptibles de compromettre son objectivité ou son indépendance.

Pendant toute la procédure, tout contact entre le soumissionnaire et le groupe Patriotes pour l'Europe au Parlement européen est interdit, sauf, à titre exceptionnel, dans les conditions suivantes :

Avant la date de clôture du dépôt des offres :

- **À l'initiative des soumissionnaires**, afin de recevoir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but d'explicitier la nature du marché. Les soumissionnaires qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur les documents de marché doivent poser leurs questions, par écrit uniquement, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : patriots.tender@europarl.europa.eu

Toute demande écrite d'informations complémentaires devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES [FR_26_02]

Il ne sera répondu à aucune demande de renseignements supplémentaires reçue moins de *trois jours ouvrables* avant la date de clôture du dépôt des offres.

Le Groupe Patriotes pour l'Europe au Parlement européen ne donnera pas suite aux questions orales, aux demandes transmises au-delà de la limite fixée ci-dessus ou aux demandes libellées ou adressées de façon incorrecte.

Les questions reçues et les réponses correspondantes seront consignées dans un courrier qui sera transmis par le Groupe Patriotes pour l'Europe au Parlement européen à tous les soumissionnaires à qui le cahier des charges a été envoyé.

Les réponses adressées simultanément à l'ensemble des soumissionnaires ne seront rédigées qu'en *anglais et en français*

- **à l'initiative du Groupe Patriotes pour l'Europe au Parlement européen**, si le pouvoir adjudicateur s'aperçoit d'une erreur, d'une omission ou de toute autre insuffisance matérielle dans la rédaction de l'avis de marché, de l'invitation à soumissionner ou du cahier des charges.

Le cas échéant, les renseignements supplémentaires et les informations précitées seront communiqués à la même date et dans des conditions strictement identiques à tous les soumissionnaires à qui le cahier des charges a été envoyé ;

Après l'ouverture des offres et à l'initiative du Groupe Patriotes pour l'Europe au Parlement européen :

- au cas où l'offre donnerait lieu à des demandes d'éclaircissement ou s'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre, le groupe Patriotes pour

l'Europe au Parlement européen prendra l'initiative d'un contact avec le soumissionnaire ;

- au cas où le groupe Patriotes pour l'Europe au Parlement européen souhaiterait entamer une négociation avec tous les candidats ayant soumis une offre afin de mieux adapter le contenu des offres aux exigences du cahier des charges et du contrat.

Le groupe « PATRIOTES POUR L'EUROPE » se réserve le droit d'attribuer le marché sur base de l'offre initiale sans recours à la négociation.

Divers

- Jusqu'à la signature du dernier contrat, le groupe « PATRIOTES POUR L'EUROPE » peut annuler la procédure d'appel d'offres, sans que les candidats ou soumissionnaires puissent réclamer une quelconque indemnisation. Le cas échéant, les raisons de cette décision seront indiquées et communiquées aux candidats ou soumissionnaires.
- Vous serez informé(e) par écrit de la décision prise concernant votre offre.

Bruxelles, le 17/03/2026 - groupe « PATRIOTES POUR L'EUROPE »